



## Même patron mais changement d'entreprise

Par **Oren**, le **27/01/2012** à **10:31**

Bonjour,

Un même patron ayant 2 entreprises différentes et souhaitant en fermer une a t'il le droit de demander aux salariés qui sont dans celle-ci de donner leurs démissions et a t'il le droit de les embaucher dans son autre entreprise sans négociation de salaires, avec mobilité, perte de l'ancienneté et période d'essai?

Comment ceux qui ne souhaitent pas démissionner peuvent il se défendre?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **P.M.**, le **27/01/2012** à **13:35**

Bonjour,

Un salarié n'est jamais obligé de démissionner et si l'employeur ferme l'entreprise, il devra procéder à un licenciement économique sauf si l'activité est transférée dans une autre entreprise notamment par fusion ou absorption auquel cas le contrat de travail est transféré et subsiste...

Par **Oren**, le **27/01/2012** à **16:43**

c'est une sorte de chantage au travail :

" Vous devriez déjà être satisfait que l'on vous embauche..."

Ils mettent une grosse pressions sur le personnel, et comme c'est une toute petite structure (ils sont 5 concernés) c'est assez délicat...

Merci en tout cas pour la réponse.